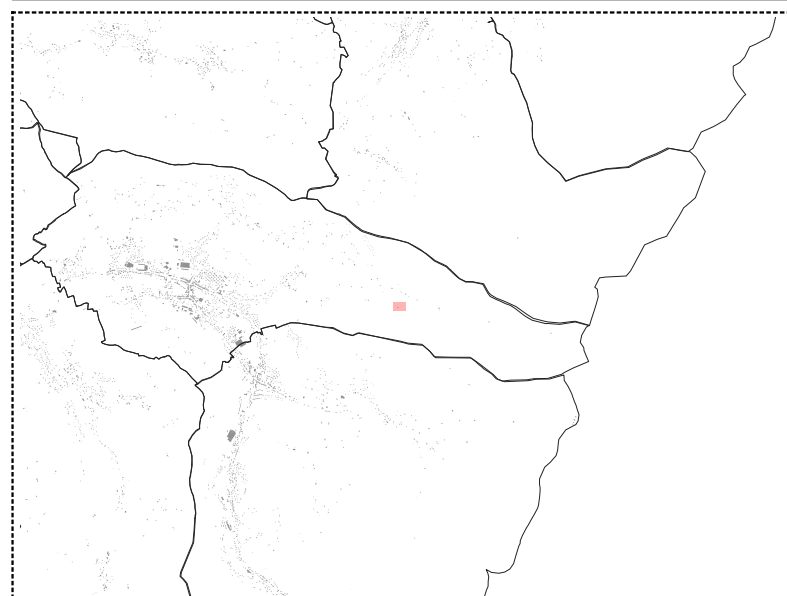
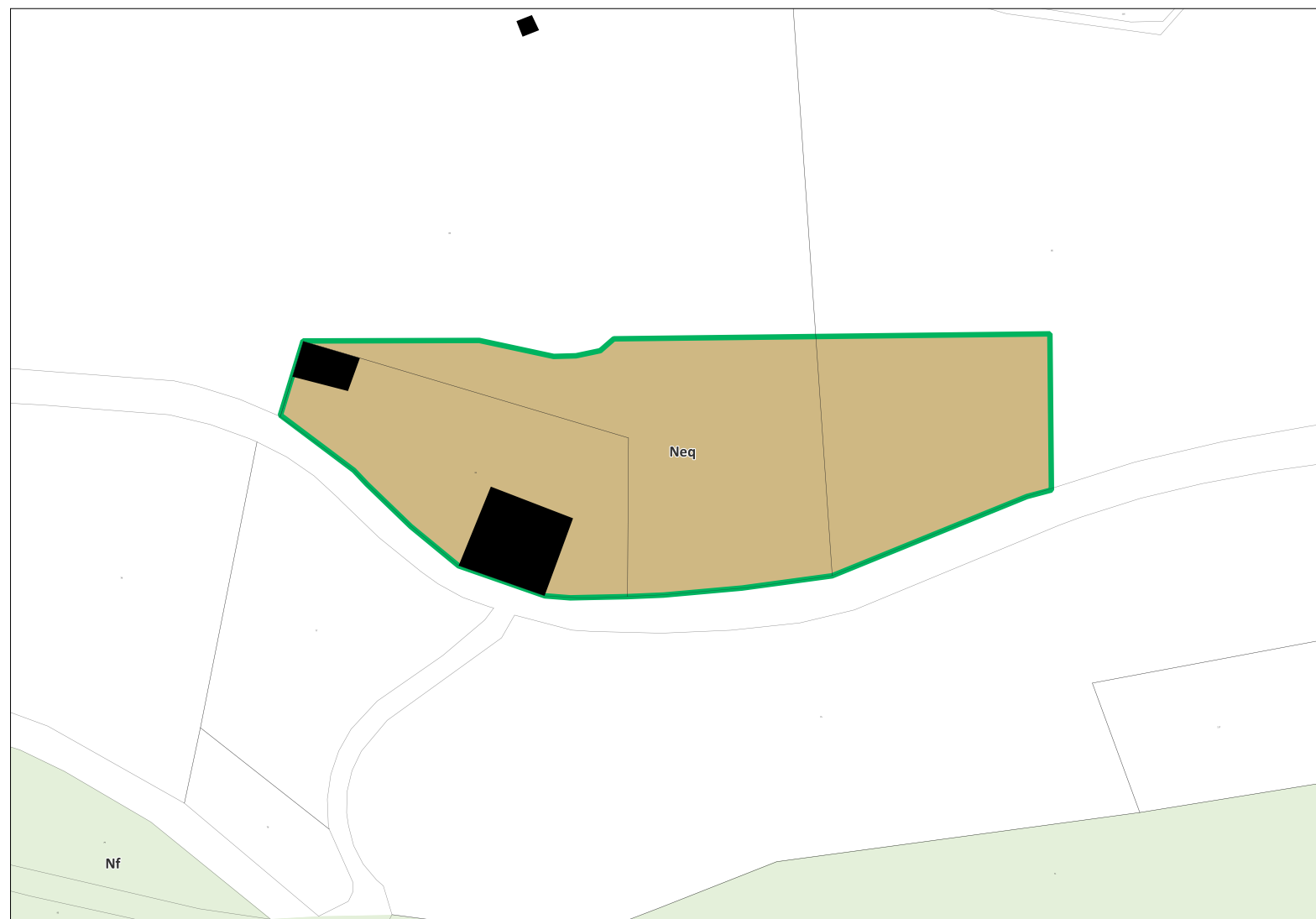




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Neq

STECAL : Secteur naturel d'hébergement touristique et d'activité équestre

SURFACE (en ha) : 0.35

PROJET : > Bâtiment existant

> Privé

> Ferme équestre des Poncez : Permettre au site de se développer





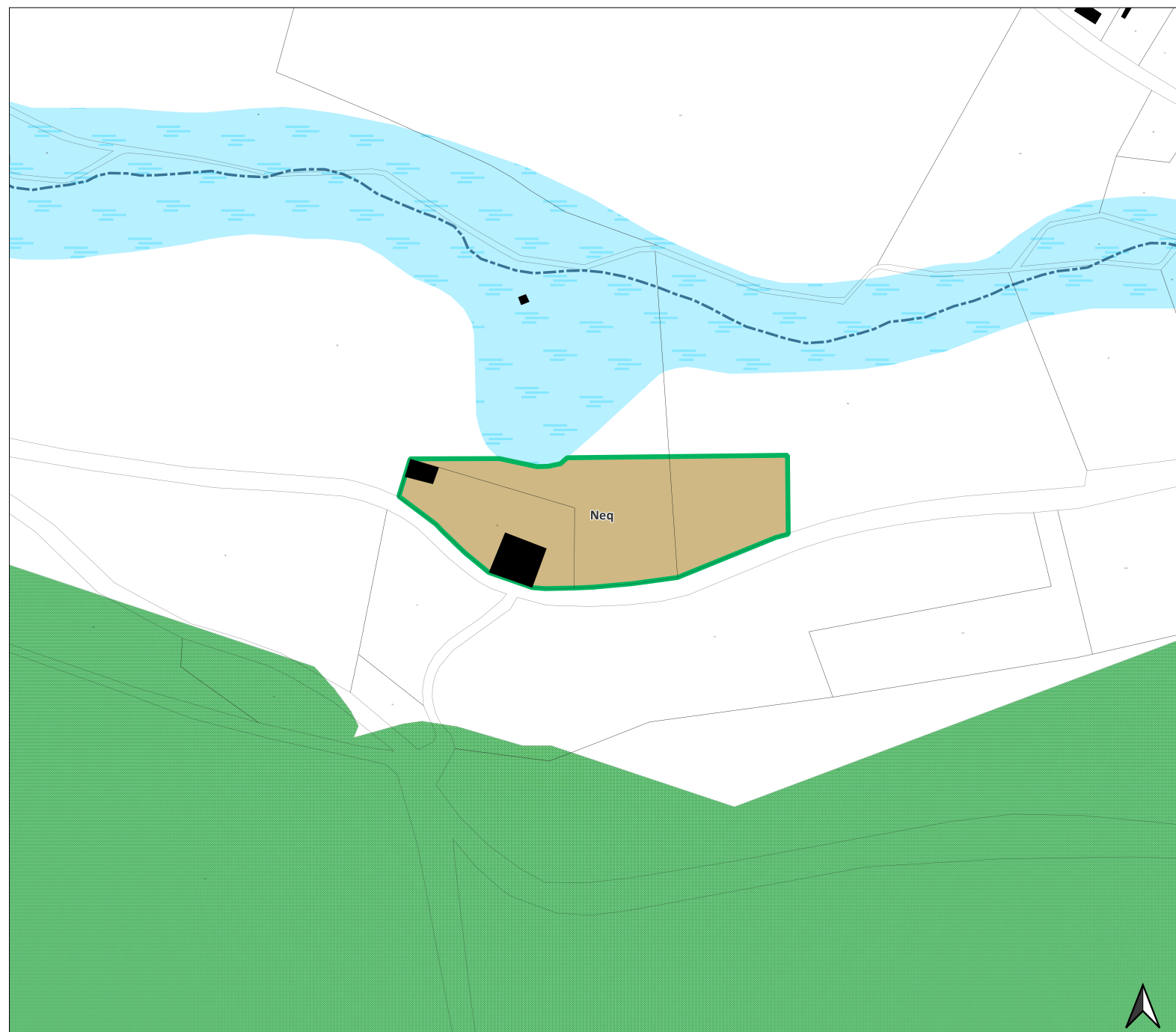
SECTEUR DU RÉGLEMENT : Neq
STECAL : Secteur naturel d'hébergement touristique et d'activité équestre
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction

- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Neq
STECAL : Secteur naturel d'hébergement touristique et d'activité équestre
ENJEUX : Le secteur est concerné par et une ZNIEFF 2. Le site est déjà anthropisé et l'activité équestre est existante. Aucun n'impact n'est attendu.

 Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

 Arrêté de Protection de Biotope

 ZNIEFF 1

 ZNIEFF 2

 NATURA 2000

 Zone Humide Effective

 Réserve nationale

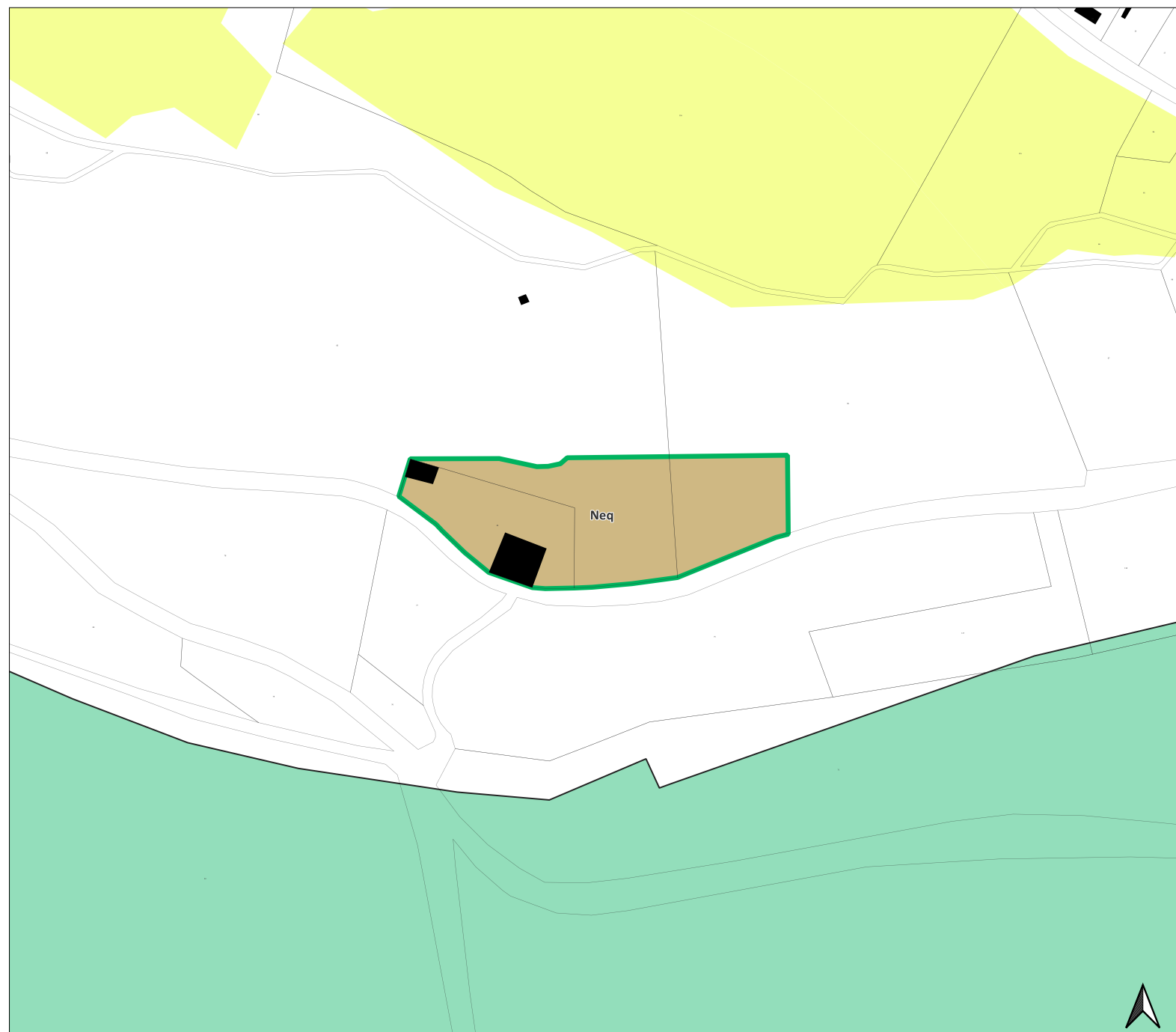
 Réservoirs trame prairie

 Corridors trame prairie

 Réservoirs trame forêt

 Corridors trame forêt

 Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Neq
STECAL : Secteur naturel d'hébergement touristique et d'activité équestre
ENJEUX : Le secteur n'a pas d'impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières. Le site est déjà existant, il s'agit de permettre à l'activité de se développer.

-  Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles**
 -  Bâtiments agricoles
 -  Périmètre ICPE
 -  Périmètre RSD
 -  Registre Parcellaire Graphique 2022
- Enjeux forestiers**
 -  ONF- Forêts Publiques